

PERMIS DE VÉGÉTALISER

FORMULAIRE DE DEMANDE

A retourner complété avec la convention signée, au service Environnement (environnement@chaudfontaine.be)

Objectifs

La commune de Chaudfontaine souhaite **favoriser la biodiversité dans les espaces publics** et **autoriser les citoyens à développer la présence de la nature sur le territoire communal**.

Le permis de végétaliser permet au citoyen d'investir l'espace public et de participer activement à la vie de son quartier en mettant en place un dispositif végétal sur le domaine public, et d'offrir ainsi à la commune un soutien au développement de la biodiversité et à l'embellissement de son cadre de vie.

Vos coordonnées

Nom* :

Prénom* :

Adresse* (rue, n°, code postal et localité) :

E-mail :

Téléphone* :

Vous êtes ou vous représentez* :

- Un particulier
- Une association
- Une école
- Un comité de quartier
- Une entreprise/un commerce
- Autre (précisez) :

Votre projet de végétalisation

1. **Localisation de votre projet** (quel lieu souhaitez-vous végétaliser ? Adresse et/ou indications permettant de situer l'installation)* :

2. **Type de végétalisation*** :

- Pied d'arbre
- Jardinière
- Parterre
- Mur
- Clôture
- Autre (décrivez) :

3. **Description précise** du projet de végétalisation* :

4. **Date prévue** de l'installation* :

5. **Autres informations** utiles :

Éléments à joindre à votre formulaire de demande via la description au point 3 ou via des documents annexes :

- Plan d'aménagement* (croquis, vue aérienne ou photo avec annotations, ...)
- Photos de l'espace avant l'aménagement*
- Dimensions au sol*
- Espèces de plantes utilisées*
- ... et toute autre information qui permet une meilleure compréhension de votre projet

Les mentions suivies d'un astérisque (*) sont OBLIGATOIRES. Toute demande incomplète ne fera l'objet d'aucun suivi.

